

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Prévu à l'article 1.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

RUBRIQUE 1

Je soussigné(e)

Nom Prénom

Adresse

Ne(e) le à

Téléphone Mail@.....

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres (merci de cocher la case ci-dessous) :

- En qualité de personne âgée de 65 ans et plus
- En qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- En qualité de personne handicapée

Je suis informée que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part auprès du CCAS.

RUBRIQUE 2

Je déclare bénéficier de l'intervention de (merci de cocher la case ci-dessous) :

- D'un service d'aide à domicile
Intitulé du service
Adresse/Téléphone

- D'un service de soins infirmiers à domicile
Intitulé du service
Adresse/Téléphone

- D'un autre service
Intitulé du service
Adresse/Téléphone

RUBRIQUE 3

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

Nom/Prénoms

Adresse /Téléphone

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.
Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à SÉNÉ, le

Dispositions relatives à la loi du 6 janvier 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées :

- du caractère obligatoire ou facultatif des réponses ;
- des conséquences à leur égard d'un défaut de réponse ;
- des personnes physiques ou morales destinataires des informations ;
- de l'existence d'un droit d'accès et de rectification.

Lorsque de telles informations sont recueillies par voie de questionnaires, ceux-ci doivent porter mention de ces prescriptions.

Ces dispositions ne s'appliquent pas à la collecte des informations nécessaires à la constatation des infractions.

CETTE DEMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE A VOTRE COMMUNE DE RÉSIDENCE

A Séné :

Madame La Maire
Centre communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
1, Place de la Fraternité
SÉNÉ 56 860

02 97 66 59 65
Mail : accueil.ccas@sene.bzh